

# Bulletin D'INFORMATIONS

Plombières-les-bains N°18

## EDITO

Chères Plombinoises,  
Chers Plombinois,

Plombières les Bains, une ville et des lieux d'avenir

Plombières les Bains accueillait le week-end dernier les Journées Européennes des Métiers d'Art. Nous étions une des 15 villes organisatrices identifiées dans le Grand Est.

30 artisans d'art du territoire et 2 lycées régionaux avaient ainsi pris leurs quartiers dans notre belle cité. Juste retour aux sources des savoir-faire ancestraux (taille de pierre, fonderie ornementale, broderie...) qui ont embelli la ville depuis plusieurs siècles. Sans compter sur ces jeunes artisans plein de talent qui rajeunissent le secteur.

Nous avons ainsi renoué avec notre tradition d'accueil d'artisans d'art. Bientôt, ce sera au tour des artistes avec le festival Les auteurs aux Balcons et une version modernisée des Peintres dans la Rue.

La stratégie de revitalisation Petite Ville de Demain se nourrit de ces moments. Chaque rencontre la renforce, chaque événement l'ancre afin qu'elle devienne une évidence économique pour Plombières et non le projet d'un seul groupe d'élus.

L'entrée de nos voisins Remiremont et Le Val d'Ajol dans le dispositif Petite Ville de Demain éclaire notre projet sous un angle différent. Il ne s'agit pas de le remettre en question mais bien d'être complémentaires et de mettre le doigt sur les problématiques lourdes de notre ville.

C'est bien cela que nous souhaitons : construire un projet cohérent qui évolue en fonction des réalités, besoins et opportunités. Un projet à long terme avec des bases solides.

Depuis 2 ans, les fondations ont pris forme. Quand je parle de fondations, cela englobe les relations de confiance avec les différents partenaires institutionnels, une envie partagée d'avancer dans le même sens avec tous les acteurs plombinois et une volonté de regarder les choses en face pour pouvoir enfin passer du « c'était mieux avant » à « ce sera mieux demain ». Plombières doit être une ville d'avenir.

*Lydie Barbaux, Maire de Plombières*



## AGENDA

**Sam 9 avril - 10h** : AG Plombières Cinéma -- Espace Berlioz

**Sam 9 avril - 14h30** : AG Société d'Art et d'Histoire - Brasserie des Abbesses

**Sam 9 et Dim 10 avril - à partir de 10h** : Marché de Pâques - Maison de retraite Clos des écureuils

**Dim 10 avril - 8h à 19h** : Elections présidentielles - Bureaux de vote (Ruaux transféré aux Granges)

**Dim 10 avril - 8h à 18h** : La Broc' plombinoise - Centre historique

**Mer 20 avril - 20h** : Conseil municipal -Salon eugénie

**Dim 24 avril - 8h à 18h** : Elections présidentielles - Bureaux de vote (Ruaux transféré aux Granges)

**Dim 1<sup>er</sup> mai** : Marche populaire de la MPT, départ Salle Polyvalente de Ruaux.

**Mer 4 mai** : Marche du Mercredi - rdv à 14 h Place Beaumarchais, inscription Office de Tourisme

**Ven 6 mai - 20h30** : Causerie autour de l'Épinettes des Vosges Nid des Épinettes

**Dim 8 mai - à partir de 10h30** : Commémoration Victoire Guerre 39/45 Monument aux morts : Ruaux/Granges/Cimetière Granges/Plombières

**Dim 8 mai - 8h à 18h** : La Broc' plombinoise - rues de Plombières

**Sam 14 mai - 19h** : Soirée 20 ans du Casino - Casino de Plombières

**Dim 15 mai - 16h** : Concert de l'union Musicale de Gérardmer

**Dim 15 mai** : City Run -Départ/arrivée parc Impérial

**Mer 18 mai**: Marche du Mercredi - rdv à 14 h Place Beaumarchais, inscription Office de Tourisme

**Tous les mercredis après-midi de 14 h à 17 h Les Ateliers créativité au Caveau - ouverts à Tous**



## ELECTIONS

Avec le recul de l'épidémie de COVID, la salle polyvalente de Ruaux croule sous les demandes de location.

Le bureau de vote n°3, celui de Ruaux, est donc déplacé à l'école Alfred Renault avec le bureau de vote n°2 :

- **les dimanches 10 et 24 avril 2022** pour les élections présidentielles
- **les dimanches 12 et 26 juin 2022** pour les élections législatives





## USAGES DE LA FORET

A l'initiative de la commune, une première réunion de travail a eu lieu le **25 mars dernier** avec les 2 sociétés de chasse et l'ONF. Nous avons décidé de réfléchir ensemble sur :

- La sécurité avec la possibilité de mettre en place une application indiquant les lieux de chaque chasse,
- Un plan de circulation en forêt,
- Une pression des chasseurs à proximité des parcelles replantées afin de protéger les jeunes plants dont les cervidés sont friands.

La vingtaine de participants était ravie de pouvoir **échanger sur ses problématiques d'usage de la forêt** et sa vision des choses. Finalement, ce qui nous rassemble est **la volonté de préserver notre forêt**. Bien conscients des dangers qui la guettent, commune, forestiers et chasseurs ont émis le souhait d'œuvrer ensemble dans le respect des pratiques de chacun.



## PARC IMPERIAL

Les agents des services espaces verts et techniques ont procédé à **un entretien approfondi du Parc Impérial**. Ainsi, le parcours de santé et son accès ont été nettoyés, réparés au besoin. De même pour la cascade et ses abords (nettoyage et paillage).

Le tour de l'étang a aussi subi un nettoyage de printemps.

**On envisage également la pose d'un caillebotis afin de pouvoir faire le tour au sec.**



## BALCONS FLEURIS

Comme l'année dernière, nous renouvelons l'opération de prêt de balconnières afin de **fleurir le centre historique**. Le principe est simple :

*On vous prête des jardinières garnies de géraniums ainsi que les supports pour balcons. Charge à vous de les entretenir tout au long de la saison.*

Elles sont réservées à ceux qui ont des balcons qui donnent sur les rues Stanislas, Liétard, Grillot et de la place du Bain Romain. Inscription par mail [mairie@plombieres.fr](mailto:mairie@plombieres.fr) ou par téléphone 03.29.66.00.24. (donner nom, adresse, étage, nombre de balcons) avant le vendredi 30 avril.

Le retrait aura lieu le samedi 14 mai de 9H à 12H aux ateliers municipaux.

**- Le matériel sera à rendre à l'automne -**



## QU'EST-CE QUE LA GESTION DIFFERENCIEE ?

**Entretien autant que nécessaire, mais aussi peu que possible !**

La gestion différenciée (GD) est **une approche raisonnée de la gestion des espaces verts**.

Plus en phase avec les aspirations actuelles, elle fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté en tenant compte de son utilisation, sa situation...

La gestion différenciée permet de **diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de pesticides**,

- en mettant en place des **méthodes pour prévenir les besoins** en désherbage (paillage, engazonnement...),
- en ayant recours à des **techniques alternatives** (désherbage mécanique, thermique ou manuel),
- en apprenant à accueillir et à **accepter la végétation spontanée** en certains lieux.

Il est inutile par exemple, voire **écologiquement non pertinent de tondre systématiquement** et souvent toutes les surfaces enherbées, ce qui conduit à n'obtenir qu'un même milieu (pelouse rase), presque mono spécifique, c'est-à-dire banal et très appauvri en biodiversité, ne développant que peu de services écologiques, peu utile pour la faune, hormis pour quelques espèces invasives

**La gestion différenciée**, dans ce cas proposera que certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles, ou écologiquement précieux soient laissés à eux-mêmes, fauchés ou extensivement pâturés, éventuellement même une fois tous les deux ans sur certaines parties afin d'y conserver des refuges pour la biodiversité et une plus grande diversité de paysages, alors que d'autres seront intensivement tondues en raison de leurs fonctions ; l'exemple extrême étant celui d'un terrain de football destiné aux compétitions homologuées.

Cette logique s'accompagne souvent d'une **augmentation du taux de végétalisation, de la surface boisée et d'une suppression de l'usage des pesticides et désherbants et de l'exportation des produits de fauche et de taille** (vers unité de compostage, horticulture, agriculture..) ou de leur utilisation locale (mulch, bois raméal fragmenté, compostage sur place, etc.)

Petite précision, il ne s'agit pas de ne plus entretenir mais d'entretenir différemment !

En effet, ce dispositif consiste à faucher tardivement pour laisser le temps à la nature, aux herbes de monter en graines et ainsi adopter un mode de gestion plus respectueux de l'environnement. Il suffit de se souvenir du retour des insectes, hérissons et oiseaux pendant le premier confinement pour comprendre l'intérêt de cette méthode.

**Moins d'entretien, signifie moins de pollution due aux machines.** Les économies ne sont pas négligeables pour le budget de la commune : moins de consommation de gasoil pour les tondeuses, moins d'usure du matériel de tonte et de fauchage et une baisse du coût de l'évacuation des déchets verts.

Et pour finir, un petit conseil lorsque vous tondez votre pelouse, essayez toujours de commencer par **le centre de la zone**. En effet, la faune qui y réside, effrayée par le bruit et par notre présence, va s'échapper par les côtés. Ainsi, la destruction de la microfaune sera moins importante.

*Mark Oste, responsable des espaces verts*





## Vosges secrètes à cœur ouvert

La commune de Plombières est engagée dans un programme de revitalisation depuis 2019, aux côtés du Département et de la Direction Départementale du Territoire des Vosges (DDT). Ce dispositif a été complété par le programme national « **Petites Villes de Demain** », porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et appuyé localement par la DDT et le Conseil Départemental des Vosges.



Son objectif est de revitaliser les communes de moins de 20 000 habitants, de les rendre plus attractives, et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Sur le territoire de la **Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM)**, trois communes bénéficient de ce programme : Plombières-les-Bains, Remiremont et Le Val d'Ajol.

Le 10 février, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) a réalisé à Remiremont, avec les différents partenaires du projet, la réunion de lancement de l'étude de revitalisation du dispositif Bourgs-centres / Petites Villes de demain. Le groupement IN SITU a présenté la façon dont le projet va être mené sur le territoire durant l'année 2022.

La participation des différents acteurs locaux (citoyens, entreprises, associations, etc.) est placée au cœur de cette démarche de revitalisation.

**1** Dans un premier temps, des phases d'immersions sont organisées sous forme — de micros-trottoirs au cours desquels les personnes interrogées auront pour mission de nous parler de leur ville et de leur territoire : quelle image en ont-elles ? Qu'apprécient-elles particulièrement ? Qu'est ce qui, au contraire, leur semble dysfonctionner, être perfectible ou manquant ? Quelle vision ont-elles pour leur territoire dans l'avenir ?

Ces éléments permettront de venir enrichir certaines analyses plus factuelles réalisées en parallèle par les experts d'IN SITU et de leur équipe au cours de ce diagnostic.

**Dans les faits, les micros-trottoirs seront conduits par Julia Vallvé et Arthur Poiret, deux urbanistes « de terrain ».**

Une adresse mail a été mise en place pour les personnes ne pouvant pas participer aux micros-trottoirs mais souhaitant tout de même partager leur vision du territoire et s'exprimer : [vs.acoeuroouvert@gmail.com](mailto:vs.acoeuroouvert@gmail.com). N'hésitez pas !

**2** Dans un second temps, une enquête en ligne ciblera les élus/élues, chefs/cheffes d'entreprise, chercheurs/chercheuses, agents publics, représentants d'une association ou d'une structure active sur le territoire. Vous pourrez participer à l'enquête en ligne qui sera relayée sur le site de la commune (rubrique Actualités).

Cette première enquête permettra de recueillir vos besoins, vos pratiques et d'identifier celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient s'impliquer plus fortement dans la démarche.

**Nous vous invitons à la partager à tous les acteurs susceptibles d'être intéressés par la démarche !**



## Collectifs citoyens

Vittel, Contrexéville, Darney, La Vôge les Bains et Plombières les Bains... quelques villes « voisines » engagées dans le dispositif de **Petite Ville de Demain**. Pour gagner en efficacité, les collectifs d'élus, agents ou habitants se rencontrent régulièrement. Une occasion pour échanger sur les projets en cours en sachant que les problématiques sont largement partagées ; que l'on parle de la mobilité, du bâti, du patrimoine, de l'environnement, de la santé...

**Une opportunité pour construire le devenir de notre territoire avec cette volonté affirmée que la réussite des uns peut profiter aux autres dès lors que l'on s'appuie sur le regroupement des énergies pour construire et amplifier les solutions.**

### Rencontre du 19 mars à Darney





## DU COTE DES COMMISSIONS CITOYENNES...

### Commission culture

#### Nous préparons les Journées Européennes du Patrimoine.

Un groupe travaille sur un projet de randonnée découverte autour des laves de grès de Ruaux aux côtés de l'association du Pays du Chalot, tandis qu'un autre groupe de la commission se penche sur l'usine De Pruines, et recueille témoignages d'anciens employés et ouvriers de production, ainsi que des photos du site.



Prochaine réunion plénière de la commission :  
mercredi 13 avril à 17h30 au Grand Salon de la Mairie.

### Commission population

#### Solidarité avec l'Ukraine

Face au drame qui se joue en Ukraine et au vu de l'urgence sanitaire, les Habitants de Plombières les Bains ont répondu présents en participant aux collectes de matériels divers (médical, vêtements, jouets, ...). Pour le moment, les collectes sont suspendues mais il n'en demeure pas moins que nous devons nous préparer à réagir face à un accueil massif de réfugiés.

#### Un inventaire des ressources est en cours pour tenter d'offrir une qualité d'accueil.

Si vous souhaitez mettre à disposition un appartement meublé, offrir du temps pour des démarches administratives, proposer des formes de covoiturage, organiser des déplacements, organiser des temps de loisirs... inscrivez vous !

- soit en vous rendant à la permanence (au Caveau) le mercredi après-midi de 14h à 16h et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h
  - soit en laissant un message au 06 77 01 58 32. Nous vous rappellerons pour recueillir vos informations.
- En vous remerciant.

Prochaine réunion plénière de la commission :  
lundi 11 avril à 17h30 au Grand Salon de la Mairie  
(préparation de la semaine intergénérationnelle)



### Cérémonie de la citoyenneté

Il est dans la tradition de remettre aux jeunes citoyens qui viennent d'atteindre la majorité leur carte d'électeurs lors d'une cérémonie dite de la citoyenneté.

Après deux années perturbées par ce fichu virus, nous avons renoué avec la tradition le samedi 2 avril. 23 jeunes étaient invités mais seulement 4 ont répondu présents. Preuve s'il en fallait une que la chose publique et politique ne fait toujours pas vibrer notre jeunesse...



Prochaine réunion plénière de la commission :  
Mardi 12 avril à 17h30 et mardi 10 mai  
au Grand Salon de la Mairie  
(chaque 2e mardi du mois)



## LA BROC'PLOMBINOISE

**C'est la nouvelle identité des puces et brocantes !** Chaque deuxième dimanche du mois d'Avril à Octobre, les professionnels de la brocante ainsi que les particuliers débelleront dans les rues de Plombières de 8h00 à 17h00 pour le plus grand plaisir des visiteurs. Les chineurs ne manqueront pas de trouver l'objet tant convoité ou de découvrir dans notre cité les professionnels antiquaires, brocanteurs ou artisans et restaurateurs d'art.

Nouveauté également la réservation des emplacements se fera en ligne sur le site [MyBrocante.fr](http://MyBrocante.fr).



Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'accueil de la mairie au 03.29.66.00.24.

Rendez-vous pour la première édition **le dimanche 10 avril 2022**, accueil à partir de 6h00 dans le hall d'entrée de la mairie.



## STATIONNEMENT GENANT

Lors de la mise en place des brocanteurs dès 6h du matin, il n'était pas rare de trouver des véhicules stationnant sur les emplacements réservés aux brocanteurs. La commune instaure dorénavant une fourrière.

De ce fait, **tous véhicules ne respectant pas les arrêtés de stationnement lors des manifestations seront évacués et mis en fourrière.**

Charge aux propriétaires de payer la fourrière pour récupérer leur véhicule. De plus, tous véhicules se trouvant en stationnement abusif (stationnement de plus de 7 jours) après avoir reçu un courrier de mise en demeure pour faire évacuer leur engin, pourront également faire l'objet d'une mise en fourrière.



## CENTRE BOURG

Après avoir analysé les différentes enquêtes de satisfactions, après avoir concerté les professionnels et les habitants, après une phase de test mal comprise et mal acceptée et malgré une amélioration notoire de la qualité de vie, plus propice à la flânerie dans le cœur historique, l'équipe municipale s'est résolue à **remettre le sens de circulation des rues du centre dans leur sens initial.**

Donc à compter du 28 avril 2022 les rues Stanislas, Liétard et des Sybilles changent de sens de circulation.

Ces rues seront piétonnes :

- lors des manifestations
- les week-end des mois de Juillet et Août : samedi et dimanche de 12H00 à 24H00
- les jours fériés à partir du 1er mai

Ces rues sont soumises à la réglementation « **ZONE DE RENCONTRE** » : selon le code de la route il s'agit de « **section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.** » La vitesse des véhicules est limitée en permanence à 20km/h.

### ZONE DE RENCONTRE



Stationnement limité à 45 minutes



*Vous entrez dans une zone de rencontre, soyez vigilants !*



## LA SECURITE AUX ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE



Force est de constater qu'il y existe de vrais risques aux abords des établissements scolaires aux heures de rentrée et de sortie.

Pour la sécurité des enfants et des piétons, il est rappelé aux automobilistes (qui par ailleurs sont essentiellement des parents d'élèves) de respecter le code de la route en évitant d'emprunter le sens interdit, en roulant à vitesse modérée ou encore en sécurisant un maximum la montée et la descente des enfants.

**Il est possible d'éviter le drame, encore faut-il que l'on en soit tous conscients !**

Par ailleurs, il est rappelé aux parents que leur responsabilité est engagée dès lors que leurs enfants ne sont plus dans l'enceinte scolaire et non pris en charge par la garderie scolaire. Il vous appartient de prendre les dispositions nécessaires en fin de journée pour éviter les regroupements des enfants devant la grille de l'école





## ECONOMIES D'ENERGIE

La hausse du coût de l'énergie nous oblige tous à réinterroger nos habitudes en matière d'énergie.

Depuis 18 mois, la commune profite des opportunités pour améliorer ses bâtiments.

Ainsi, en 2021, les tuyaux extérieurs des circuits de chauffage ont été isolés.

Cette année, ce sont 150 robinets qui ont été équipés de mousseurs. Ils permettent de réduire de 2/3 la consommation d'eau.

Ces deux actions n'ont rien coûté à la ville puisqu'elles sont prises en charge par le programme européen pour les économies d'énergie.

Sachez que, pour le moment, **les tarifs de l'énergie ne sont pas plafonnés pour les collectivités**. Nous avons donc dû prévoir une hausse conséquente dans le budget 2022. Mais il est d'ores et déjà demandé à tous les utilisateurs de bâtiments communaux **d'être attentifs au chauffage et à la lumière**.



## MOBILITE DOUCE

Vous souhaitez acquérir ou transformer votre vélo en un vélo à assistance électrique, **bénéficiez de l'aide régionale d'un montant de 200 €**

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/acquisition-velo-electrique/>

**Cette aide est cumulable avec la prime d'État** (sous conditions de revenus pour celle-ci voir ici)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35475#:~:xt=Montant>

Attention durée limitée



## RECRUTEMENT

### Jobs d'été

La municipalité recrute **4 personnes pour renforcer le service des espaces verts durant les mois de juillet et août**. Chaque contrat aura une durée de 2 semaines.

Il faut avoir plus de 17 ans et résider sur la commune. Les candidatures sont à adresser à la mairie.



### Emploi Civique

La Commune de Plombières-Les-Bains recrute **un jeune volontaire en Emploi Civique à compter du 1er mai 2022**.

Durant 8 mois, vous serez amené à **participer à l'élaboration du projet d'animations sociales et éducatives en direction des familles, des enfants, des jeunes et des seniors en lien avec les acteurs locaux** (élus, associations, services institutionnels).

Une première expérience professionnelle utile pour découvrir de nouvelles filières d'emploi et affiner votre projet personnel.

### Petit train

**Chauffeur Petit Train** : Afin de renforcer l'équipe du Petit Train Touristique, la mairie recherche un chauffeur possédant le permis D "Transport en commun". Missions ponctuelles selon réservations et disponibilités, en semaine et/ou le week-end. Si vous êtes intéressé, merci de contacter le service des ressources humaines de la Maire (03.29.66.60.15).

Courrier ou mail à adresser à :  
Madame le Maire  
Service des Ressources Humaines  
1 Place Beaumarchais  
88370 PLOMBIERES LES BAINS  
Mail : [mairie@plombieres.fr](mailto:mairie@plombieres.fr)

Retrouvez toutes les caractéristiques de l'annonce sur le site de la mairie : [www.plombieres-les-bains.fr](http://www.plombieres-les-bains.fr)

Directrice de la publication : Lydie Barbaux  
Conception : Mélie ANTOINE Graphiste  
Rédaction : Les élus et les agents de la commune  
Crédit photos : Office du Tourisme, Delphine Bonocchi, Francis Meslet et les élus  
Magazine imprimé et distribué par nos soins gratuitement

☎ 03.29.66.00.24  
🌐 [www.plombieres-les-bains.fr](http://www.plombieres-les-bains.fr)  
📌 @villedeplombiereslesbains

MAIRIE DE PLOMBIERES LES BAINS  
1, place Beaumarchais  
88370 Plombières les Bains

